

**LEZARD DES SOUCHES**  
***Lacerta agilis* Linnaeus, 1758**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive Habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge Régionale
Article 1	Annexe 4	Annexe 2	Indéterminé	Mentionné

**Espèce à vaste répartition, de climat tempéré frais et continental du centre de l'Europe à l'Asie, qui semble atteindre ici sa marge ouest européenne.**

**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

Ses noms français, anglais (*Sand lizard*) et allemand (*Zauneidechse*) illustrent mieux sa biologie que son nom scientifique, car l'espèce est peu agile. Elle fréquente en effet des biotopes variés, de la plaine jusqu'à plus de 2000 m. Elle vit surtout au sol, dans des haies, talus, bords de champs ou de prairies, en général bien ensoleillés, avec une végétation dense. Dans les îles Britanniques, en Hollande et Belgique, elle vit souvent dans la végétation des dunes. En Poitou-Charentes, l'espèce a été observée sur un talus exposé au sud, dans la vallée de la Tardoire, avec une végétation de buis et de vieilles souches sur la pente du talus offrant de nombreux abris.

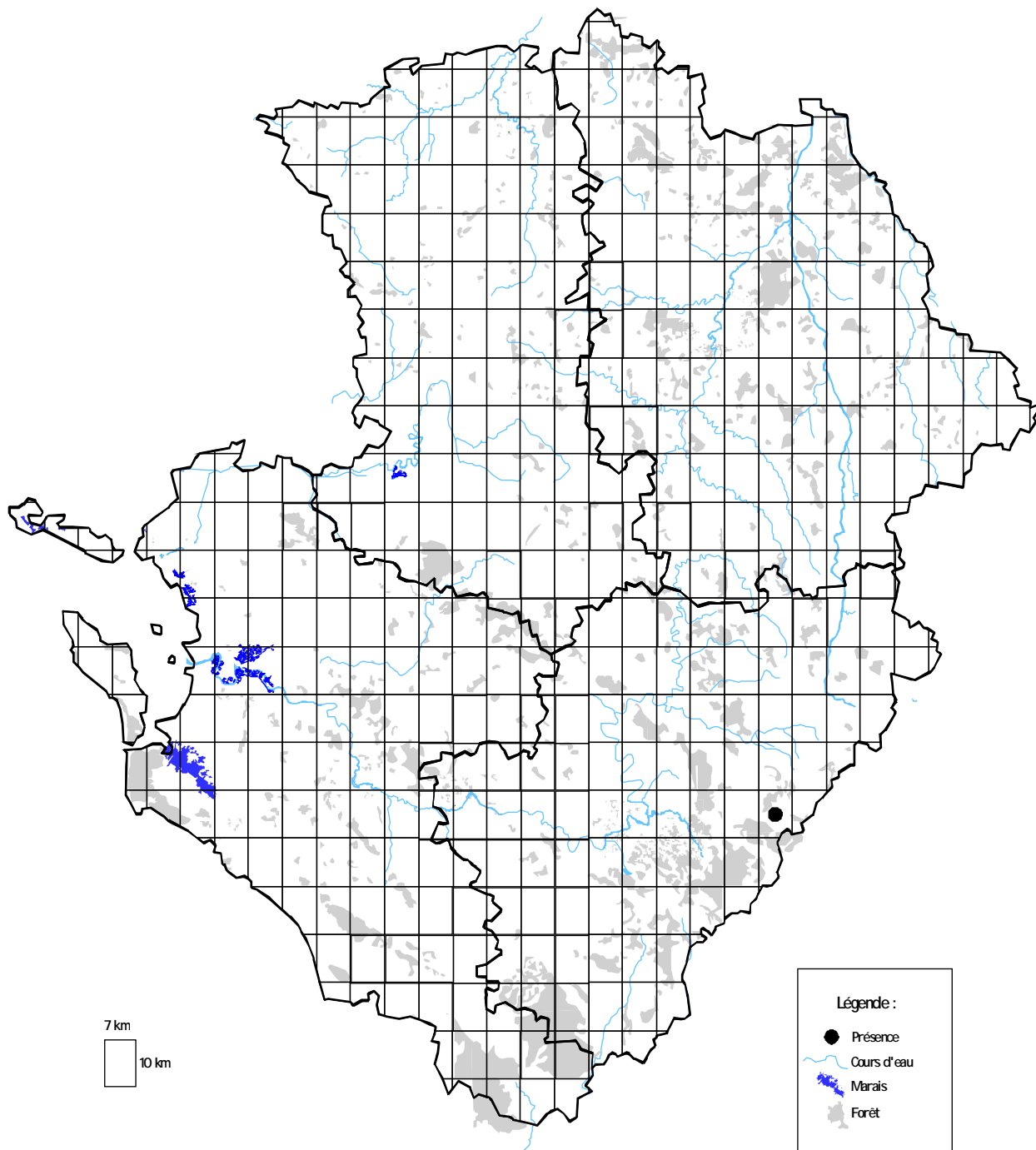
Il semble que l'insolation joue un rôle important et explique que l'hibernation de cette espèce commence souvent en septembre et puisse se prolonger tard (parfois jusqu'en mai) si les conditions sont défavorables.

Le Lézard des souches est ovipare. La femelle pond, dès le mois de mai, 6 à 20 œufs dans une dépression du sol. Une deuxième ponte a été observée parfois en été.

**REPARTITION**

Le Lézard des souches atteint en Poitou-Charentes sa limite ouest de répartition. Une mention ancienne (TREMÉAU DE ROCHEBRUNE - 1843) pourrait se rapporter à cette espèce : appelée "Lézard vert à 2 raies" (*Lacerta bilineata*), elle est notée sur un coteau sablonneux exposé au midi, au sud-est d'Angoulême. Toutefois, de nombreux auteurs du XIX<sup>e</sup> siècle mentionnaient la femelle de Lézard vert sous le même nom : *Lacerta bilineata*. Plus récemment, c'est encore dans l'est de la Charente qu'il semble présent : il a été noté au début des années 80 en bordure de la forêt d'Etagnac, (L. SAUTEREAU, com. pers.), puis de nouveau observé (1991-1992) dans l'est du département, plus au sud, près de Montbron. La ressemblance superficielle de certains individus avec des subadultes ou des femelles de Lézards verts peut entraîner parfois des confusions mais n'explique pas ce manque d'observations, qui traduit plutôt une réalité de terrain : l'espèce est très rare dans notre région, et doit être avant tout recherchée sur la marge orientale.

Jean-Pierre SARDIN



**LEZARD OCELLE**  
***Lacerta lepida* Daudin, 1802**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1		Annexe 2	Vulnérable	Mentionné

**Les populations du littoral atlantique ainsi que celles situées à l'ouest du Massif central sont considérées comme des populations dont le statut est particulièrement précaire.**

**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

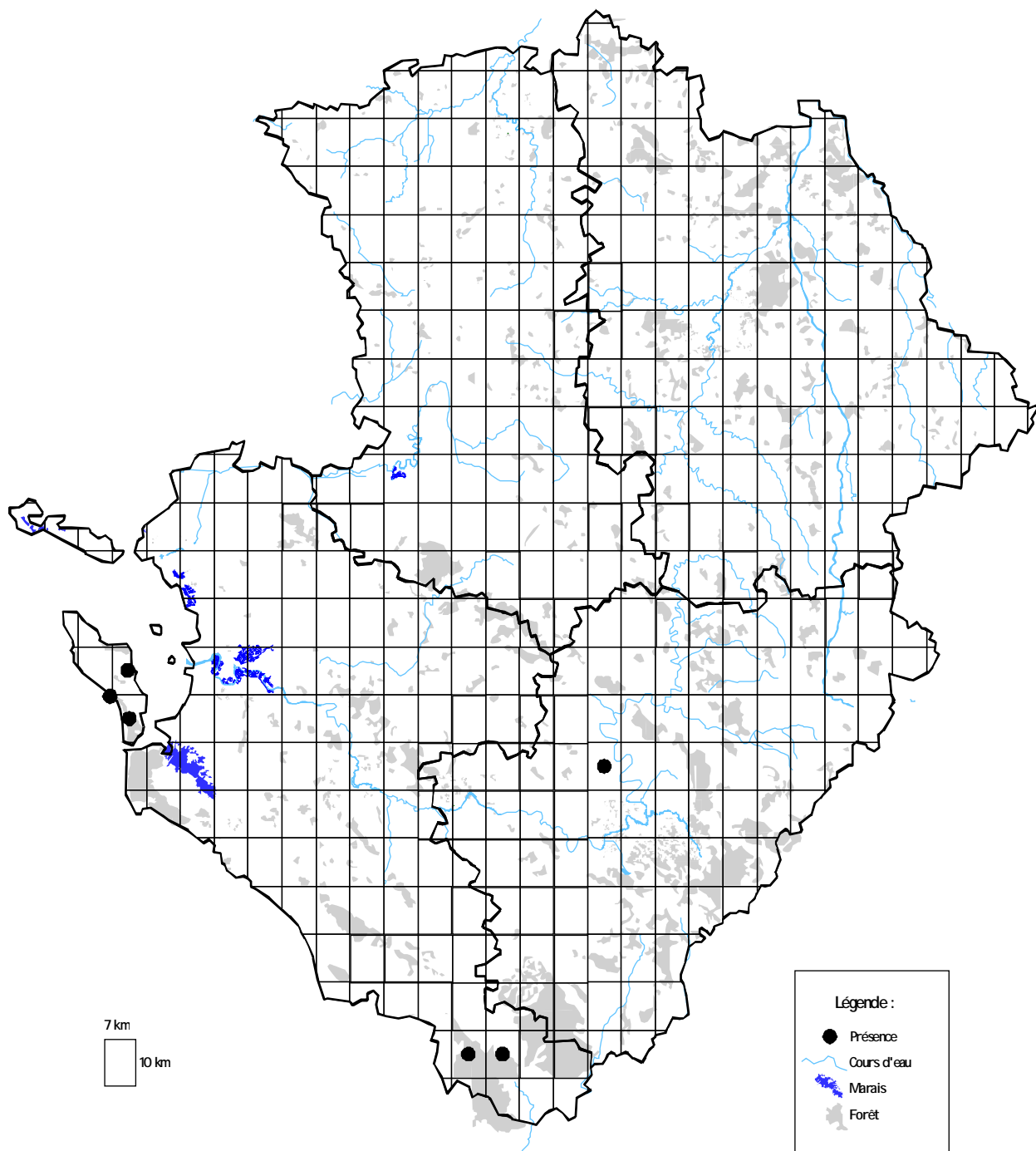
Le Lézard ocellé est l'un des plus grands Lacertidés et le plus grand lézard français (taille moyenne entre 40 et 60 cm) ; cette espèce méditerranéenne fréquente, en limite nord de sa répartition, des milieux de pelouses assez rases que l'on retrouve sur des coteaux et plateaux calcaires, sur les dunes littorales ou encore dans des milieux de pelouses sèches silicicoles. Dans tous les cas, la présence de gîtes est déterminante ; ceux-ci peuvent être des terriers de micromammifères, amas de pierres, vieux troncs d'arbres creux ou encore des terriers de lapins qui sont particulièrement appréciés sur les sites de la région. Sa période d'activité commence début mars pour s'interrompre au mois de novembre. Les accouplements ont lieu au printemps (entre avril et juin) et les pontes probablement en juin-juillet. Dans la région, on commence à trouver des juvéniles de l'année à partir de début septembre. Principalement insectivore, le Lézard ocellé peut également capturer des mollusques et consommer des fruits.

**REPARTITION**

Cette espèce propre au sud-ouest de l'Europe : Portugal, Espagne, sud de la France et extrême ouest de l'Italie (MATEO & CHEYLAN, 1997) se trouve en Poitou-Charentes en limite nord de sa répartition mondiale. La connaissance du Lézard ocellé en Poitou-Charentes remonte au XIX<sup>e</sup> siècle pour la Charente (TREMEAU DE ROCHEBRUNE, 1843) et pour la Charente-Maritime (LESSON, 1841). Actuellement, seulement trois sites hébergent cette espèce dans deux départements dans la région : un en Charente, à 10 km au nord d'Angoulême, les deux autres en Charente-Maritime, dans l'extrême sud de ce département à Bussac et à l'ouest sur l'île d'Oléron. D'autre part, le Lézard ocellé est présent en Dordogne au niveau de la limite avec le département de la Charente. A l'exception de l'île d'Oléron, tous ces sites ont été découverts ces dernières années. Il reste donc à faire un effort important de prospection, dans les milieux favorables, pour trouver d'autres noyaux de population au moins entre Angoulême et Oléron.

La tendance au boisement constatée sur la plupart des coteaux et plateaux calcaires, ces 50 dernières années, peut être considérée comme un facteur particulièrement négatif pour l'avenir de cette espèce, dont les populations sont déjà fragilisées car en limite de répartition et isolées. Sur le littoral, ce sont principalement les aménagements et la pression touristique qui perturbent les populations. Le maintien du Lézard ocellé dans le patrimoine régional implique la mise en place rapide de mesures de conservation et de gestion dans les sites occupés.

Pierre GRILLET



**LEZARD DES MURAILLES**  
***Podarcis muralis* (Laurenti, 1768)**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1	Annexe 4	Annexe 2	A surveiller	

**Cette espèce est considérée menacée au nord de son aire de répartition et sur quelques îles italiennes.**

**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

Le Lézard des murailles habite les vieux murs, les tas de pierres, les rochers, les carrières, les éboulis, les talus des chemins et voix ferrées, les vignobles,... Diurne, agile et habile grimpeur *Podarcis muralis* s'abrite dans une anfractuosité du sol, une faille murale, une galerie de rongeurs...

On ne peut réellement parler d'hibernation mais plutôt d'un ralentissement d'activité pendant la mauvaise saison. Généralement, ce « repos hivernal » débute en novembre et s'achève début mars. Toutefois, il n'est pas rare d'observer l'espèce en plein hiver lors des belles journées ensoleillées.

Il se nourrit d'insectes (diptères, orthoptères, lépidoptères) et d'araignées. Les Lézards des murailles sont des proies de choix pour de nombreux reptiles et notamment pour les Couleuvres coronelles.

L'accouplement a lieu au printemps. La ponte intervient entre avril et juin. La femelle creuse un trou dans un talus pour déposer de deux à neuf œufs en une ou plusieurs fois. La durée de l'incubation est de quatre à onze semaines.

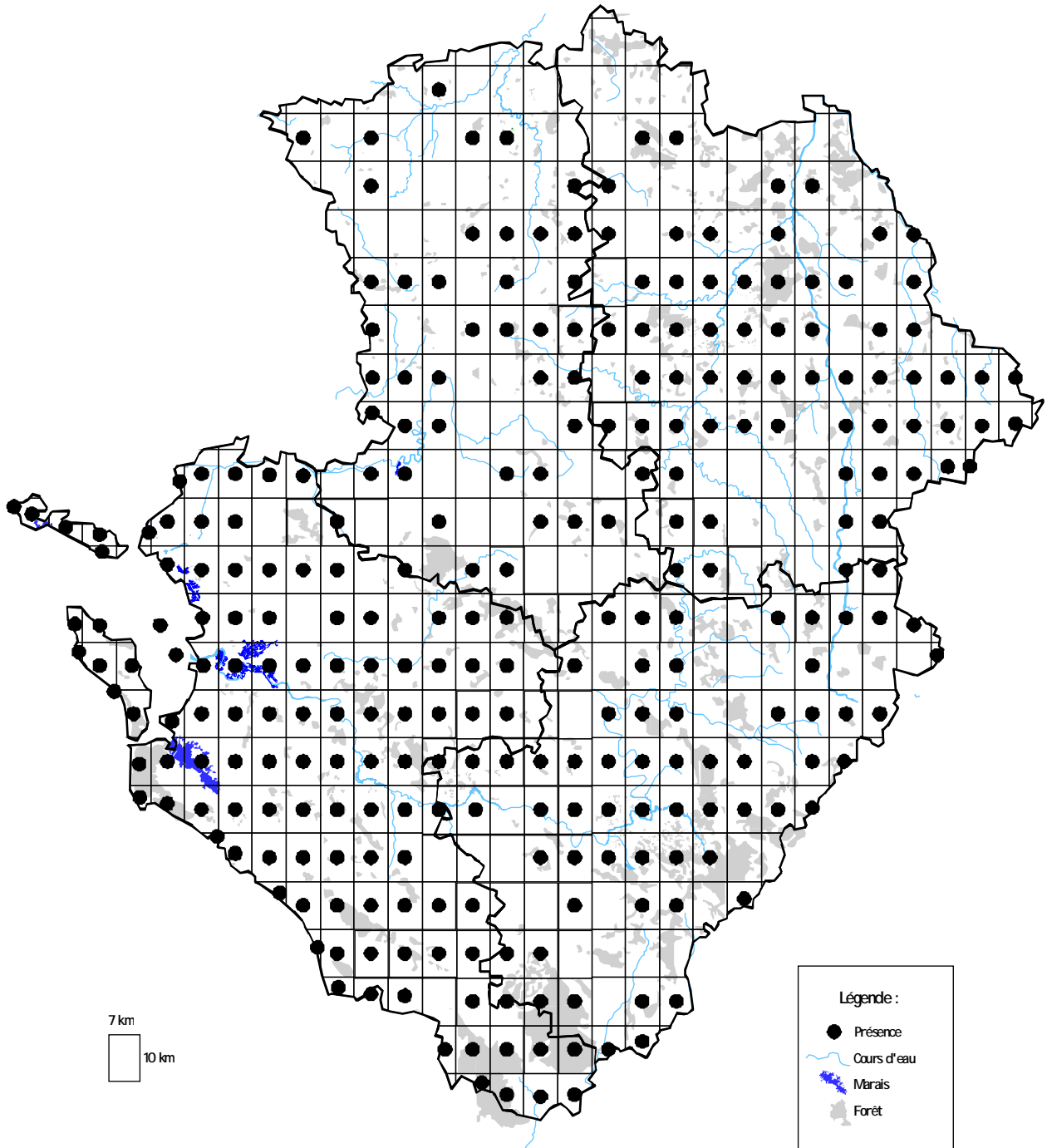
**REPARTITION**

Le Lézard des murailles est le lézard le plus abondant au niveau du territoire français. Son aire de répartition est très vaste et, des milieux sableux bordant le littoral aux éboulis rocheux de montagne, il occupe tous les milieux.

En Poitou-Charentes, *Podarcis muralis* est présent sur les quatre départements. Les vides au niveau de la carte de répartition ne correspondent certainement pas à une absence réelle de l'espèce mais sans doute illustrent-ils la non-exhaustivité des inventaires.

Les densités sont toutefois moins importantes sur les marais de Brouage et le marais Poitevin où la submersion régulière des terrains limite les populations. Dans ces zones inondables, il semble que les haies procurent des refuges non négligeables. Les densités de populations sont également moindres au niveau des vallées alluviales de la Charente, mais également de la Seugne en certains endroits. Sur le littoral, l'espèce est bien représentée. Il est noté au niveau des falaises, dans les fourrés sur les dunes, le long des digues, etc. Sur les îles (Ré, Oléron, Aix), *Podarcis muralis* est présent partout et dans tous les milieux, y compris les marais salants (digue, petits bâtiments d'exploitation) et bien sûr dans les villages.

Nadia RIBOULET



**SEPS STRIE**  
***Chalcides striatus* (Cuvier, 1829)**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1		Annexe 3	A surveiller	Mentionné

**Cette espèce typique du climat méditerranéen n'est pas menacée à grande échelle bien que les populations du sud-ouest de la France doivent faire l'objet d'attention particulière.**

**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

Le Seps strié est un étrange lézard aux pattes réduites et caractéristiques des Scinques. Cette espèce ovovivipare met ses petits au monde au cours du mois d'août.

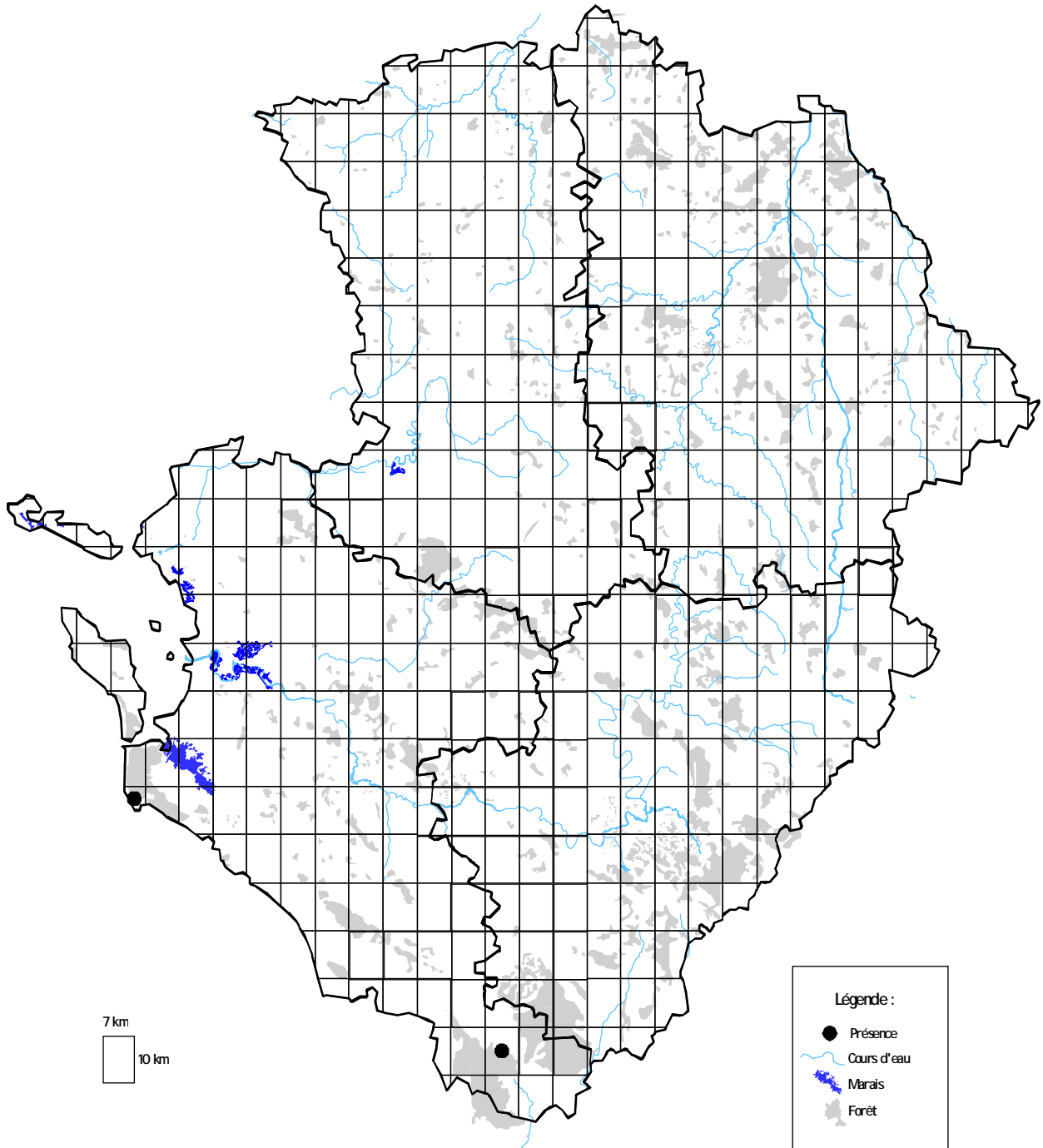
Le seps affectionne les milieux herbacés assez denses et ne dépassant pas 30 à 40 cm de hauteur (CHEYLAN et MATEO, 1997) ; on le rencontre ainsi dans des prairies, des friches, des talus herbeux et en lisière de boisements de Pins ou de Chênes (ce dernier point correspond à l'observation faite en forêt de la Coubre).

A moins de le trouver sous une souche ou une pierre, l'observation dans l'herbe de ce reptile, particulièrement rapide, n'est pas facile. GENIEZ et CHEYLAN (1987) parlent de sa façon très particulière de fuir en "nageant" dans les herbes et de l'éclat luisant de son écaillage qui permettent aux naturalistes d'identifier ce lézard.

**REPARTITION**

LESSON (1841) indique que le Seps strié « *n'est pas rare : dans les prairies et les herbages du littoral ; trouvé plusieurs fois proche de Rochefort* ». En 1869, DALLEAU trouve un spécimen à Bussac-la-Forêt qui sera transmis au muséum de Bordeaux pour les collections régionales. Sa présence sera de nouveau attestée en Charente-Maritime par Albert GRANGER (1894) qui cite la présence de l'espèce dans la Charente Inférieure et dans la Gironde. En 1993, Alain KIM, a réalisé une observation d'un seps vers Clérac (à proximité de Bussac). Enfin, un individu a été observé suite à un incendie en 1996 à proximité du marais de Bréjat, au sein du massif forestier de la Coubre, par un garde de l'Office National des Forêts. Il serait donc très intéressant de rechercher la présence de cette espèce entre Oléron et Clérac et de connaître précisément son statut.

Pierre GRILLET et Jean-Marc THIRION





**COULEUVRE VERTE ET JAUNE**  
***Coluber viridiflavus* Lacepède, 1789**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1	Annexe 4	Annexe 2	A surveiller	

**Cette espèce reste localisée à quelques pays de l'Europe méridionale. Ses populations payent un lourd tribut à la circulation routière.**

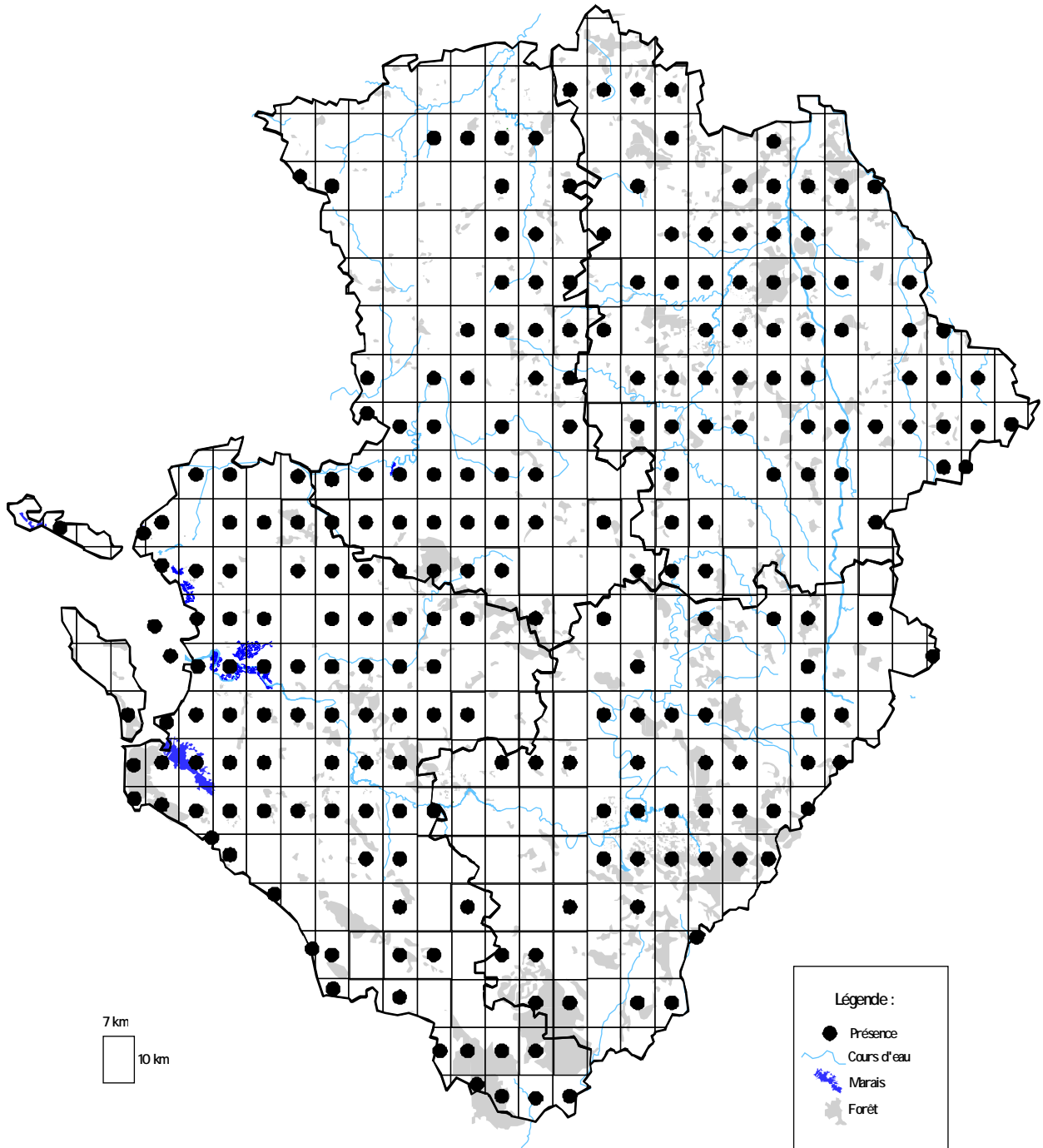
**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

La Couleuvre verte et jaune est un serpent de grande taille pouvant atteindre et même dépasser 1,5 m de longueur. Elle fréquente généralement des habitats secs et broussailleux offrant de nombreuses possibilités de cachettes. Toutefois elle est aussi présente dans des zones humides telles que le marais de Brouage où elle y est assez fréquente. On la trouve principalement au sol mais c'est une bonne grimpeuse qui, à l'occasion, peut chasser dans des buissons ou arbustes. Les œufs et oisillons font donc partie de son régime alimentaire et parfois les amphibiens bien que les lézards, serpents et petits mammifères constituent ses proies favorites. La période d'activité se situe généralement de mars à octobre. Les pontes sont déposées au mois de juillet, dans des trous parmi des pierres et les couleuvreaux éclosent aux mois de septembre-octobre, peu avant l'hibernation.

**REPARTITION**

La Couleuvre verte et jaune est une espèce dont la répartition mondiale, à tendance méridionale, est relativement réduite et limitée à la France, la Suisse, l'Italie ainsi que quelques îles méditerranéennes. Elle est présente globalement sur l'ensemble de la région, bien qu'il n'y ait pas de contact dans la partie nord-ouest des Deux-Sèvres, lacune probablement due à un défaut de prospection puisqu'elle y est mentionnée dans l'atlas des amphibiens et reptiles de France de 1989. Mais sa rareté dans cette région s'expliquerait facilement par la situation en limite nord-ouest de répartition de l'espèce, si ce n'est quelques îlots de populations en Bretagne. NAULLEAU *in* CASTANET et GUYETANT, 1989 signale que l'espèce est en expansion vers le nord, au moins dans la partie ouest de son aire, mais au début du siècle, elle était déjà très commune en Deux-Sèvres et Vienne (ROLLINAT, 1934). Il s'agit généralement du serpent le plus fréquemment rencontré dans les biotopes secs des quatre départements. Elle est présente sur l'île d'Aix et l'île Madame (GRILLET & THIRION, 1997), ainsi que sur Ré et Oléron. Toutefois sur ces deux dernières, une introduction est certainement à l'origine des rares observations effectuées (elle n'a été observée qu'une fois en vingt ans sur Oléron).

Thibault DIEULEVEULT



**CORONELLE LISSE**  
***Coronella austriaca* Laurenti, 1768**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1	Annexe 4	Annexe 2	A surveiller	Mentionnée

**Espèce à vaste répartition européenne dont les populations sont considérées en danger dans le nord-est de sa distribution.**

**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

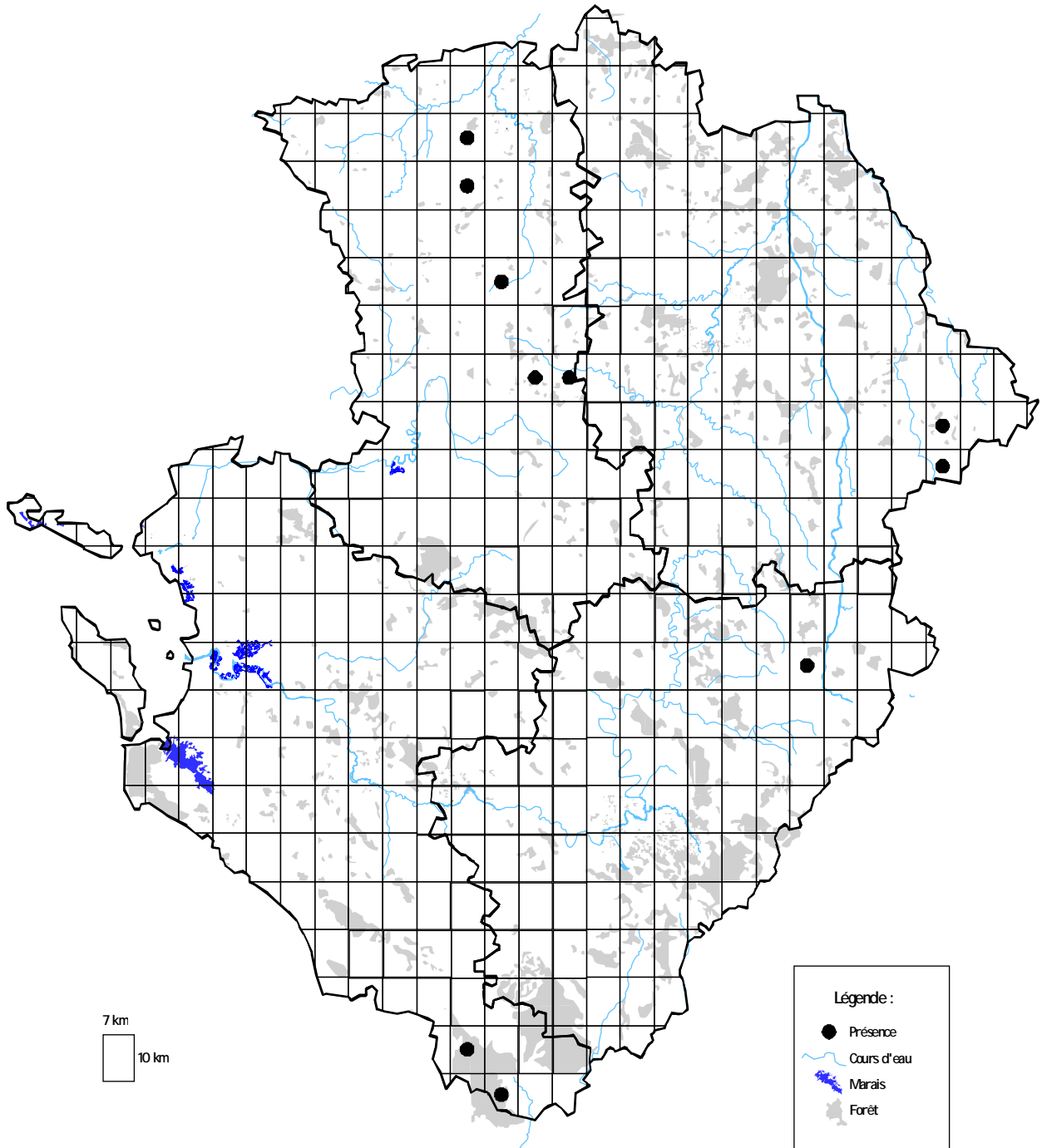
La Coronelle lisse fréquente des milieux secs et chauds comme des landes, des pelouses, des broussailles, des haies et des milieux rocheux (carrières). On peut la retrouver à plus de 2000 mètres d'altitude dans certaines régions. De mœurs diurnes, la Coronelle lisse se nourrit quasi essentiellement de lézards (quelquefois seulement la queue) (DUGUY, 1961) mais aussi de serpents ou de micromammifères qu'elle tue par constriction. L'hivernage débute en octobre et se prolonge jusqu'au mois d'avril. L'accouplement peut se faire à deux périodes différentes, une au printemps (mi-mars mi-avril), l'autre en automne (de fin août à début octobre) (*loc. cit.*). En période d'accouplement, il existe de véritables combats entre les mâles, pouvant entraîner des blessures chez certains individus. Cette « brutalité » se retrouve aussi lors de l'accouplement où le mâle maintient la femelle à l'aide de sa gueule (*loc. cit.*). La Coronelle lisse est ovovivipare et donne naissance de 2 à 16 jeunes. La maturité sexuelle est atteinte au bout de 3 ans chez les mâles et au bout de 4 à 5 ans chez les femelles.

**REPARTITION**

La Coronelle lisse est présente du sud de la Scandinavie au sud de l'Angleterre, dans toute l'Europe centrale jusqu'en Italie et en Espagne. En France, elle est largement répandue avec cependant des manques dans le sud-ouest et la région méditerranéenne. Sur le plan régional, l'espèce est décrite comme présente en Charente-Maritime (BELTRÉMIEUX, 1884) et en Vienne (MAUDUYT, 1844) depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Déjà à cette époque, MAUDUYT la décrivait comme un serpent peu répandu. En fait, même si ce serpent est présent dans les 4 départements, son statut est encore très mal connu en Poitou-Charentes. Depuis 1968, ce sont moins de 20 observations qui nous sont parvenues. Le département des Deux-Sèvres est celui qui présente aujourd'hui le plus de stations. En Charente-Maritime, l'espèce était observée à la Rochelle et au nord de Saintes (DUGUY, 1995). Aujourd'hui, les stations recensées se situent dans le sud du département, notamment vers Bussac-Forêt où elle semble vivre en sympatrie avec la Coronelle girondine. En Charente, une seule observation est décelée près de Manot et, dans la Vienne, les deux stations connues sont situées dans le Montmorillonnais.

En fait les observations de Coronelle lisse en Poitou-Charentes sont souvent isolées, si bien qu'il est difficile de se faire une idée de la répartition de ce serpent, d'autant que sa discrétion ne facilite pas la tâche. De nombreuses lacunes sont donc à combler pour mieux connaître le statut régional de cette espèce inscrite.

Miguel GAILLED RAT



**CORONELLE GIRONDINE**  
*Coronella girondica* (Daudin, 1803)

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1		Annexe 3	A surveiller	Mentionné

**Ce serpent est généralement considéré comme peu abondant en Europe du fait de son aire restreinte. Les populations de l'ouest de la France peuvent être considérées comme étant en danger.**

**BIOLOGIE ET ÉCOLOGIE**

La couleuvre Coronelle girondine a la réputation d'être principalement active au crépuscule et de nuit. Ainsi, pendant la journée, on la trouvera essentiellement sous des pierres, des tas de branchages ou tout autre objet procurant un abri, bien qu'il nous soit arrivé à plusieurs reprises d'observer des individus sortis en pleine journée, comme cette couleuvre surprise alors qu'elle tentait de manger un Léopard vert adulte. Ce serpent qualifié de petite taille (entre 45 et 70 cm, rarement 80 cm dans la littérature) peut atteindre sur l'île d'Oléron des dimensions plus importantes comme en témoigne cette femelle capturée à la Perrotine par Marc CHEYLAN et qui atteignait 95 cm de longueur totale (THIRION 1998).

Dans notre région, on rencontre principalement la Coronelle girondine en milieux dunaires (dune semi-mobile et dune grise), arrière-dunaires plus broussailleux, dans des secteurs de landes et de pelouses sèches silicicoles et dans des clairières forestières. La femelle pond de 8 à 16 œufs, qui éclosent fin août, début septembre.

**REPARTITION**

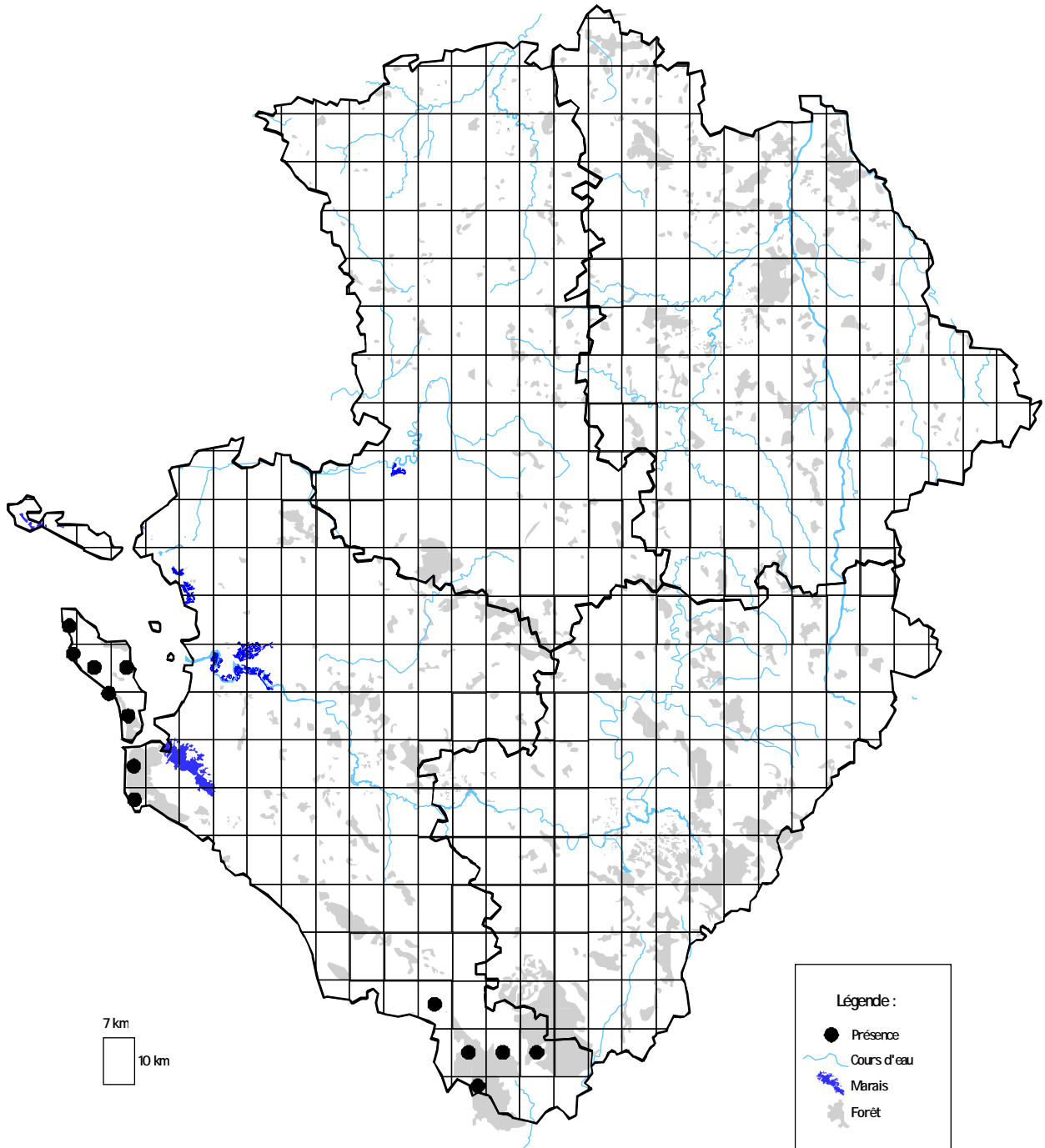
La Coronelle girondine est un Ophidien propre au sud-ouest de l'Europe et au nord-ouest de l'Afrique (DUSEJ, 1997). En France, sa limite septentrionale de répartition se situe sur l'île d'Oléron. Dans la région Poitou-Charentes, sa présence n'est connue actuellement que de la Charente-Maritime où l'espèce reste localisée à trois secteurs de ce département : l'île d'Oléron où elle est présente sur l'ensemble de l'île, la forêt de la Coubre avec quelques observations ponctuelles et dans le sud de la Saintonge, en particulier au niveau de Bussac-Forêt.

Dans l'état actuel de nos connaissances, on peut probablement affirmer que l'île d'Oléron abrite les plus fortes populations pour ce département.

La présence de la Coronelle girondine n'est pas connue pour le moment dans le département de la Charente alors qu'elle a été trouvée en 1999, sur un coteau calcaire, à la Rochebeaucourt en Dordogne à 1 km du département de la Charente (30 km au sud d'Angoulême) et à une latitude plus élevée que l'ensemble des points connus dans le sud de la Saintonge. Il convient donc de rechercher sa présence dans le sud-Charente qui possède de nombreux milieux favorables.

Sa présence n'est pas signalée dans la Vienne et dans les Deux-Sèvres.

Serge SEGUIN



**COULEUVRE D'ESCALAPE**  
***Elaphe longissima* (Laurenti, 1768)**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1	Annexe 4	Annexe 2	A surveiller	

**Cette espèce à tendance méridionale est considérée comme vulnérable sur l'ensemble de son aire de répartition.**

**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

Ce serpent qui peut mesurer exceptionnellement deux mètres est d'une coloration brun-luisant sur le dos, la partie ventrale étant généralement de couleur uniforme jaunâtre ou verdâtre. Dans la région, un individu de 1 m 40 a été capturé à Marçay dans la Vienne (com. pers.).

La Couleuvre d'Esculape fréquente les bois, les prairies, les murailles et on la trouve souvent près des habitations. Elle se nourrit surtout de micro-mammifères, d'oiseaux et de leurs œufs ainsi que de lézards qu'elle tue par constriction.

Cette couleuvre est d'une grande discrétion et n'est que rarement visible au début du printemps lorsqu'elle prend les premiers rayons du soleil. Cette espèce à forte tendance arboricole a été observée à la cime des arbres (NAULLEAU, 1987).

Dans la région la ponte a lieu fin juillet, début août, et les jeunes couleuvres naissent en septembre. Elle hiverne d'octobre à mars dans un vieux mur ou un tronc d'arbre creux.

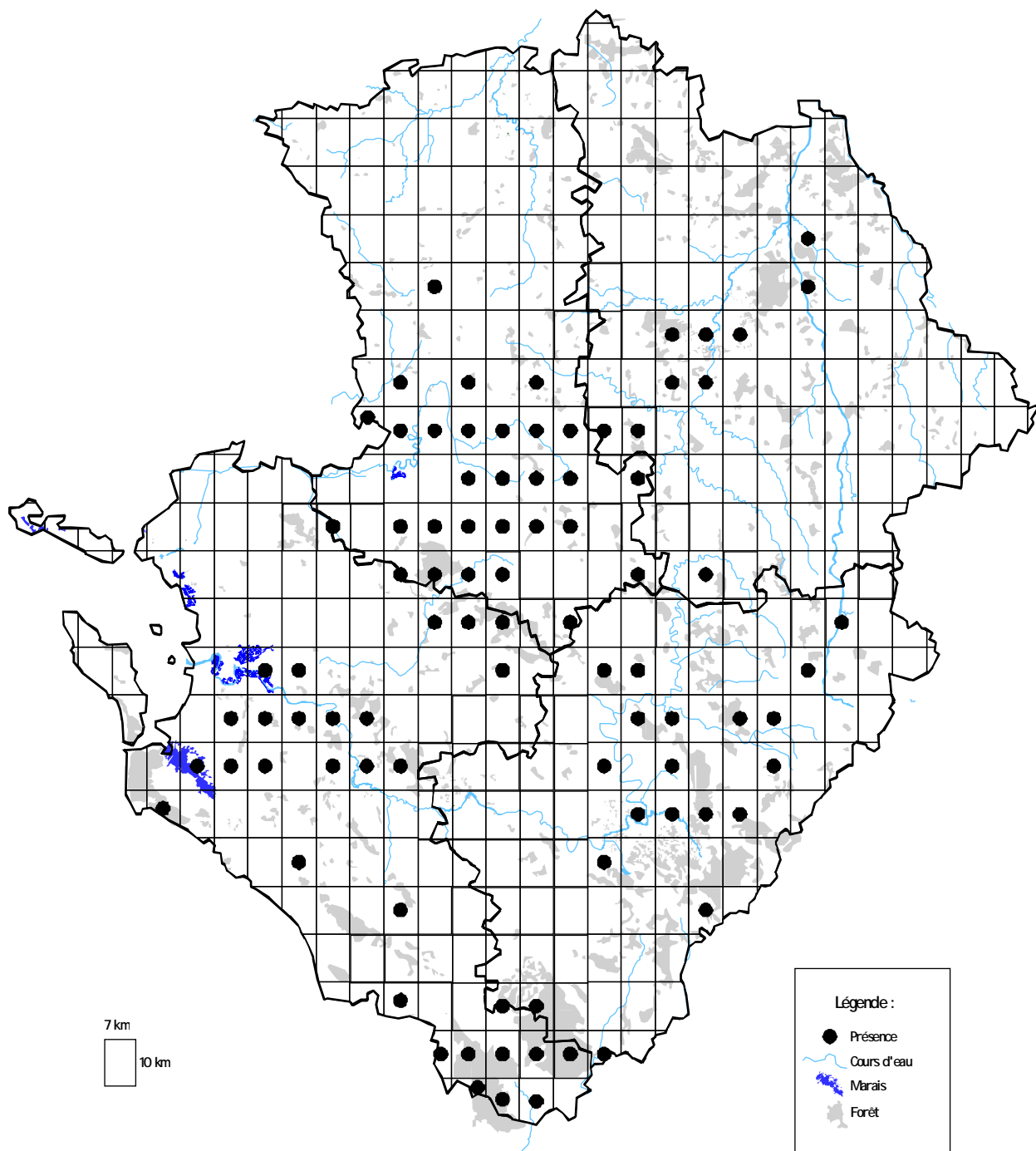
**REPARTITION**

En Poitou-Charentes, la Couleuvre d'Esculape est présente dans les quatre départements par taches irrégulières. Elle est absente au nord de la Vienne et des Deux-Sèvres ainsi qu'au nord de la Charente-Maritime. Seule la Charente possède ce serpent sur tout le département avec cependant de grands vides. Les alentours de Niort, le marais Poitevin et la forêt de Chizé lui paraissent très favorables.

On constate au vu des résultats de l'enquête que l'espèce a surtout été notée dans les endroits les plus peuplés de la région, là où la pression d'observation est la plus importante. L'expérience nous montre qu'il est très difficile de rechercher cette couleuvre et sa grande discrétion nous amène à penser qu'elle est beaucoup plus présente qu'il n'y paraît sur la carte actuelle. Un effort de prospection sur les lieux propices nous permettrait sûrement d'établir de nouveaux contacts. La pose d'abris artificiels sur le sol favorise l'observation de cette couleuvre.

L'arrachage des haies, l'agriculture moderne, la mortalité sur les routes et la destruction par peur ou ignorance sont autant de facteurs qui fragilisent les faibles populations de ce magnifique serpent totalement inoffensif.

Thierry CHÉRIOT





**COULEUVRE VIPERINE**  
***Natrix maura* (Linnaeus, 1758)**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1		Annexe 3	A surveiller	

**Espèce du sud-ouest de l'Europe, semble menacée dans le nord et l'est de son aire de répartition.**

**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

La Couleuvre vipérine est le plus aquatique des serpents français. En effet, cette espèce, excellente nageuse, ne s'éloigne jamais des rivières, torrents, mares et étangs qui constituent ses habitats les plus courants. Par sa forme, sa coloration et l'attitude qu'elle adopte en cas de danger, la tête s'aplatissant et devenant triangulaire, cette petite couleuvre ressemble beaucoup à une vipère, ce qui lui a valu son nom, mais aussi l'hostilité de ceux qui la prennent pour un "aspic d'eau". Pourtant ce reptile est totalement inoffensif.

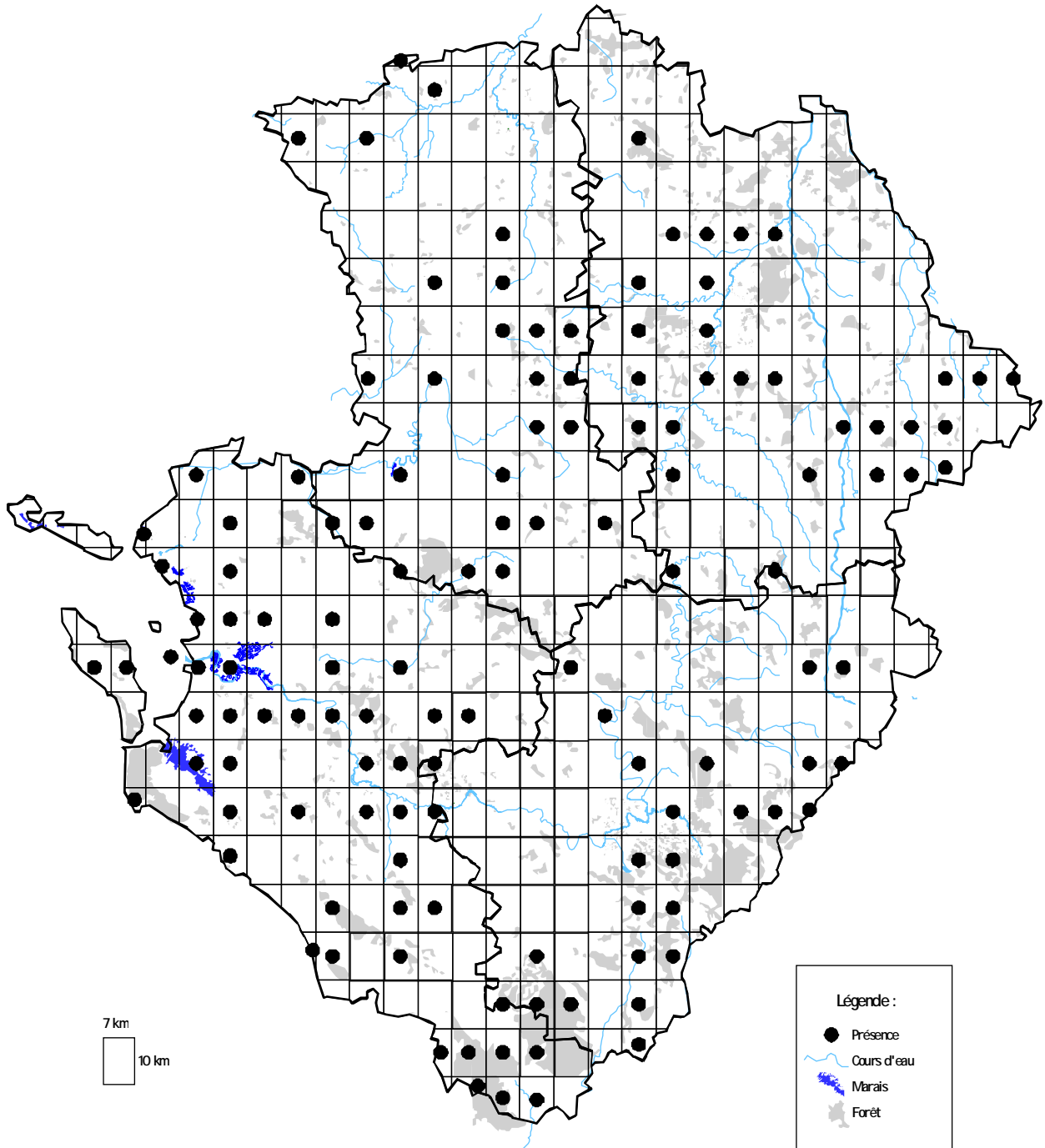
En activité de fin mars à fin octobre, elle recherche pour se nourrir amphibiens et poissons qu'elle poursuit ou surprend la plupart du temps sous l'eau. Les accouplements ont lieu au printemps, principalement en avril, et les pontes faites dans des trous des berges commencent dès la mi-juin.

**REPARTITION**

La région Poitou-Charentes se situe au nord de l'aire de répartition de cette espèce propre à l'ouest de la Méditerranée. En effet, elle est présente en Afrique du Nord, dans la péninsule ibérique, dans une grande moitié sud de la France où elle dépasse de peu la Loire, en Suisse et dans le nord-ouest de l'Italie.

Dans la région, cette couleuvre peut être rencontrée dans les quatre départements où elle ne semble privilégier aucun milieu aquatique en particulier. Présente sur les fleuves et les grandes rivières, Charente, Vienne et Sèvres, on la trouve aussi sur beaucoup de leurs affluents. Les milieux stagnants, d'eau douce mais aussi d'eau saumâtre, quelle que soit leur taille, l'hébergent également. On peut noter qu'observée sur l'île d'Oléron et sur l'île Madame, elle n'a pas encore été trouvée sur l'île d'Aix ni sur l'île de Ré. Sur le continent, la carte de répartition laisse apparaître quelques vides : bassin amont de la Charente, Cognçais, nord de la Vienne, nord-est de la Charente-Maritime notamment, qu'un effort de prospection devrait logiquement combler.

Éric PRUD'HOMME



**COULEUVRE A COLLIER**  
***Natrix natrix* (Linnaeus, 1758)**

**STATUT ET PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1		Annexe 3	A surveiller	

**Espèce considérée en danger dans de nombreux pays du nord et de l'est de son aire de répartition.**

**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

La Couleuvre à collier se rencontre aussi bien sur le bord des mares, étangs, rivières que dans les landes humides, marais, ainsi que dans les talus des haies, les lisières forestières et le milieu dunaire sur le littoral.

Ses populations semblent relativement importantes dans les zones où l'espèce a pu profiter du maillage bocager et des nombreuses mares creusées par l'homme pour abreuver le bétail. Bien qu'étant très éclectique dans le choix de son habitat, l'eau reste un élément indispensable à l'état juvénile, ne serait-ce que par la présence des Amphibiens qui constituent l'essentiel de son alimentation.

Très craintive, elle fuit ou simule la mort tout en sécrétant une substance cloacale nauséabonde.

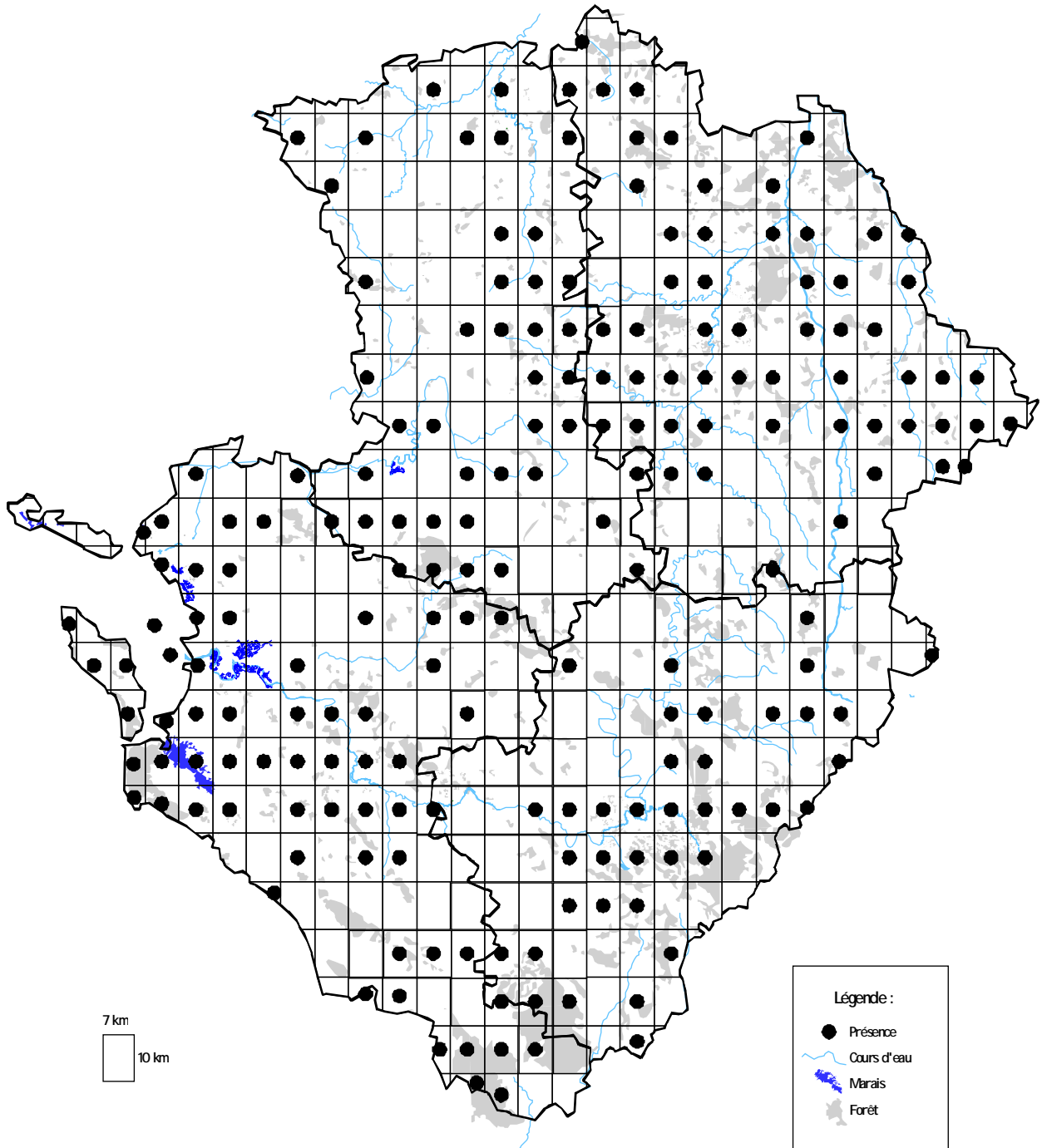
L'hibernation, entre novembre et mars, s'effectue dans un tas de compost, un amas de bois ou un terrier. En juin-juillet, les femelles peuvent se regrouper pour pondre leurs œufs ; c'est ainsi que 83 œufs et 3 femelles adultes ont été trouvés dans un tas de fumier à proximité de Ménigoute en 1990.

**REPARTITION**

C'est le serpent qui, avec la Couleuvre verte et jaune, bénéficie du plus grand nombre de points d'observations dans la région Poitou-Charentes. En Charente-Maritime, l'espèce est présente sur les îles d'Oléron, d'Aix et Madame, mais absente de l'île de Ré.

Cette large répartition et la présence, *a priori*, de bonnes populations nous permettent de considérer cette espèce comme commune en Poitou-Charentes ; néanmoins, certains constats locaux, comme une raréfaction du nombre d'observations dans le bocage Gâtinais ces douze dernières années, sans doute en raison de la diminution du maillage bocager et du nombre de mares permanentes, doivent nous inciter à vérifier, ces prochaines années, l'évolution réelle des populations de Couleuvre à collier dans l'ensemble de la région.

Vincent FOUCHEREAU



**VIPERE ASPIC**  
***Vipera aspis* (Linnaeus, 1758)**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 2		Annexe 3		

**Le statut taxonomique de la Vipère aspic est actuellement assez confus, aussi bien en ce qui concerne les espèces que les sous-espèces. Les principales controverses se situent entre les populations françaises et italiennes. Par exemple, il est possible que les Vipères aspics du sud-est de la France appartiennent à l'espèce *Vipera atra*, ou à la sous-espèce *Vipera aspis atra*. Le plus simple actuellement est de considérer que *Vipera aspis* occupe les deux tiers méridionaux de la France (*grosso modo* absente au nord d'une ligne St-Nazaire - Paris - Nancy), l'Italie et une petite partie de la Suisse. Elle est en régression sur la plupart de son aire de distribution (disparition des bocages).**

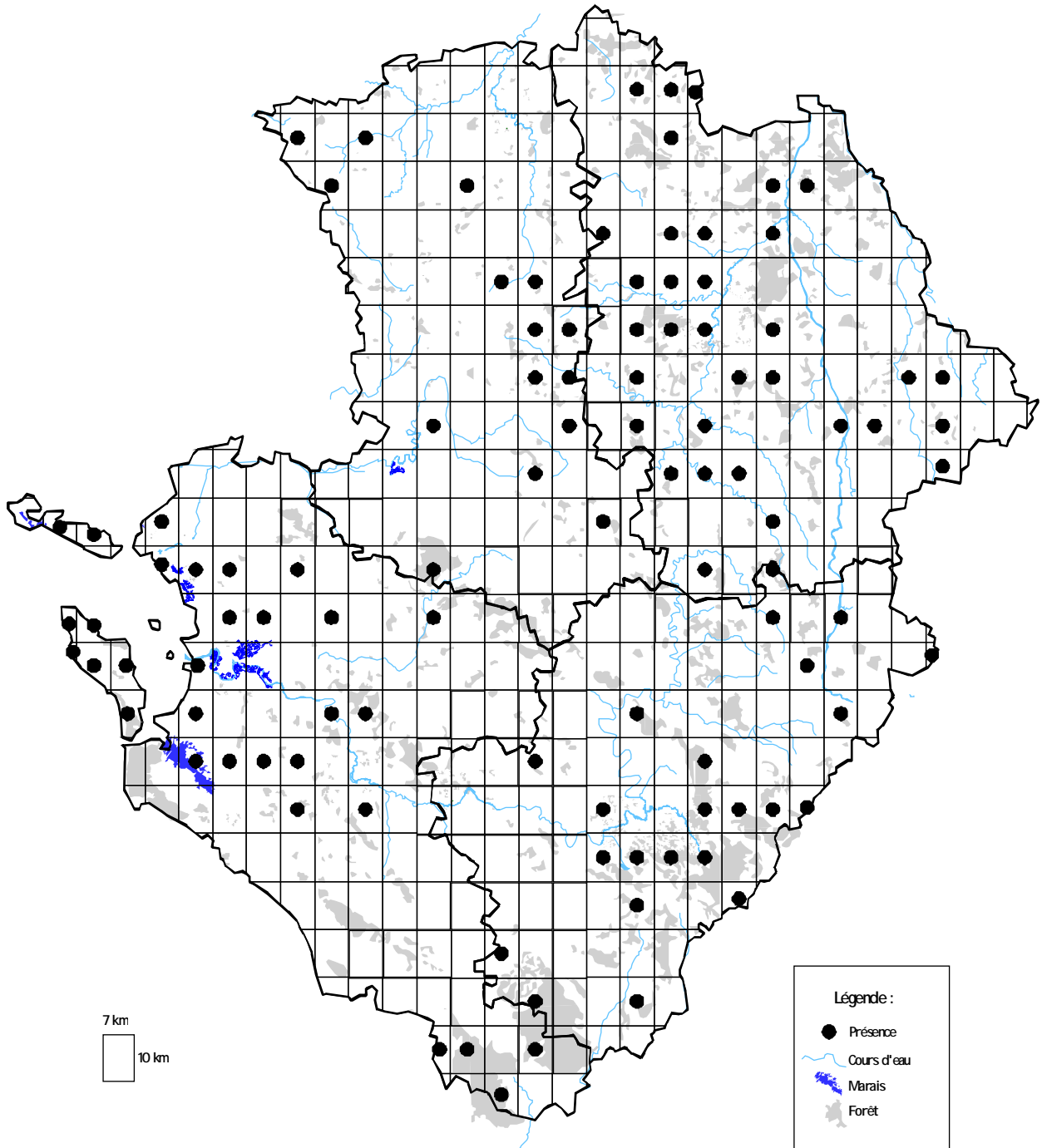
**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

La Vipère aspic est le reptile français le plus étudié, et donc le mieux connu. Extrêmement polymorphes, les Vipères aspics du Poitou-Charentes ont tendance à être d'assez grande taille (parfois plus de 70 cm du museau au cloaque et plus de 300 g). Chaque population présente des caractéristiques propres. Par exemple les vipères qui vivent dans les marais de Charente-Maritime sont très différentes (couleur du type *Zinnikeri*) de celles qui vivent près de Poitiers à coloration plus discrète. Chez les femelles, la vitellogenèse et la gestation nécessitent environ six mois, de mars à septembre. Après les mises bas la majorité des femelles ne survivra pas. Toutefois, une faible proportion de femelles produira deux ou trois portées ; avec une fréquence moyenne d'une reproduction tous les trois ans et une fécondité annuelle de 6 vipéreaux (4 à 10 en général). Les mises bas ont lieu fin août – début septembre ; les nouveaux-nés mettront environ 2 à 4 ans pour atteindre la maturité sexuelle.

**REPARTITION**

Les Vipères aspics occupent des milieux très variés. Abondantes dans les bocages serrés (même humides), les densités de populations sont assez faibles en forêt. Les futaies serrées sont trop sombres pour cette espèce. La Vipère aspic a probablement profité des pratiques agricoles jusqu'en 1950 environ. Depuis, le remembrement, l'extension des monocultures et les traitements phytosanitaires (destruction des campagnols) entraînent une chute rapide de la plupart des populations. En effet, des suivis à long terme ont montré que la dynamique de population de la Vipère aspic est intimement liée aux fluctuations de l'espèce proie principale, *Microtus arvalis*. Encore assez répandue dans l'ensemble du Poitou-Charentes, elle est désormais absente de grandes zones comme la plaine Niortaise par exemple. Très discrète dans les zones forestières, les données sur sa répartition sont certainement encore incomplètes. Bien que persécutée, comme le sont les autres serpents, la Vipère aspic survit assez bien dans des zones refuges de relativement petite taille (forêt de Chizé-79 ou dans les marais près de Ballon-17). Il est probablement illusoire de conserver les populations résiduelles, mais il est indispensable de conserver les refuges principaux, notamment les bocages serrés où elle est encore abondante.

Xavier BONNET



## CONCLUSION

Le présent document est avant tout un Atlas préliminaire.

Ainsi, un des objectifs de cette parution est de susciter des réactions à sa lecture, afin que chaque observateur se dise « *mais ici il y a telle espèce, elle n'apparaît pas sur la carte* » et contribue, par la transmission de cette information aux associations concernées, à enrichir nos connaissances sur le patrimoine naturel picto-charentais.

De ce fait, il serait important de compléter les manques dans certains secteurs du Poitou-Charentes, tel que le nord et le centre.

Les bases de données Amphibiens et Reptiles gérées par Poitou-Charentes Nature et les associations participantes à ce programme sont des outils permanents qui ne peuvent perdurer que par la collecte continue d'informations de l'ensemble des acteurs de la vie associative.

C'est grâce à l'effort et à la participation de chacun, puis au cumul et à l'analyse de ces informations, que nous pourrons définir les zones prioritaires de conservation, pour faire prendre en compte à l'ensemble des acteurs l'intérêt de préserver ces espèces et les milieux dont ils dépendent. Nous avons ainsi déjà pu établir des premières fiches d'alerte, destinées à attirer l'attention sur les zones du Poitou-Charentes les plus riches en Reptiles et Amphibiens.

Vous trouverez en page 2 les adresses des coordinateurs départementaux à qui envoyer vos informations et en annexe un modèle de fiche d'observation, afin de poursuivre ce travail de longue haleine, qui nous permettra un jour d'éditer un Atlas des Amphibiens et Reptiles du Poitou-Charentes.

Que tous les bénévoles, les coordinateurs, mais aussi les financeurs de cette action soient encore une fois remerciés, car sans chacun d'eux nous n'aurions pu agir de façon aussi conséquente jusqu'à maintenant.

C'est ensemble que nous pourrons faire évoluer la connaissance.



## STATUT DES AMPHIBIENS ET DES REPTILES DU POITOU-CHARENTES

Le statut des Amphibiens et des Reptiles a été évalué d'après les listes officielles (FIERS et al, 1997) et la tendance des effectifs suivant la Liste Rouge régionale du Poitou-Charentes (GRILLET ET THIRION, 1997) et la connaissance de terrain des naturalistes Vendéens.

La tendance des effectifs a été définie pour la grande région Poitou-Charentes-Vendée, sinon la définition du cadre géographique est précisée.

### Légende des tableaux récapitulatifs pages 102 et 103

#### - Directive Habitats, D.H. :

Annexe II (**An.2**), espèces animales et végétales d'intérêts communautaire dont la conservation nécessite des Zones Spéciales de Conservation.

Annexe IV (**An.4**), espèces animales et végétales d'intérêt communautaire qui nécessite une protection stricte.

Annexe V (**An.5**), espèces animales d'intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion.

#### - Convention de Berne (relative à la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage), C.B. :

Annexe II (**B.2**), espèces de faune strictement protégées.

Annexe III (**B.3**), espèces de faune protégées dont l'exploitation est réglementée.

#### - Listes des espèces protégées au niveau national, PN :

Nar. 1, article 1

et

Nar. 3, article 3 de l'arrêté du 22/07/93 fixant la liste des Amphibiens et Reptiles protégés sur l'ensemble du territoire (*JORF du 09/09/1993*).

#### - Liste Rouge Mondiale, LRM :

LR = faible risque,

dc = dépendant de mesures de conservation ;

nt = quasi menacé.

#### - Liste Rouge Nationale, LRN :

V Espèce vulnérable,

S Espèce à surveiller,

E Espèce en danger,

I Espèce au statut indéterminé,

#### - Liste Rouge Régionale, LRR :

X Mentionnée

#### - Tendance des effectifs :

↗ = population en augmentation ;

↘ = population en baisse ;

↔ = population stable ;

? = statut indéterminé.



**Statut des Amphibiens et des Reptiles du Poitou-Charentes**

(légende page 101)

Espèce	D.H.	C.B.	PN	LRM	LRN	LRR	Tendance des effectifs	Intérêt biogéographique	Amphibiens	
<i>Salamandra salamandra</i>		B.3	Nar.1		S		↔		Anoures	
<i>Triturus alpestris</i>		B.3	Nar.1		V	X	↔	Limite sud de répartition		
<i>Triturus helveticus</i>		B.3	Nar.1		S		↔			
<i>Triturus cristatus</i>	An.2, 4	B.2	Nar.1	LR : dc	V	X	↘	Limite sud de répartition		
<i>Triturus marmoratus</i>	An.4	B.3	Nar.1		V	X	↘			
<i>T. cristatus</i> x <i>T. marmoratus</i>						X	?	Zone de contact des deux espèces parentales		
<i>Alytes obstetricans</i>	An.4	B.2	Nar.1		I		?		Urodèles	
<i>Bombina variegata</i>	An.2, 4	B.2	Nar.1		V	X	↘			
<i>Pelobates cultripes</i>	An.4	B.2	Nar.1		V	X	↘	Espèce méridionale, proche de la limite nord de répartition		
<i>Pelodytes punctatus</i>		B.3	Nar.1		V		↘	En régression hors littoral		
<i>Bufo bufo</i>		B.3	Nar.1		S		↔			
<i>Bufo calamita</i>	An.4	B.2	Nar. 1		S	X	↘			
<i>Hyla arborea</i>	An.4	B.2	Nar.1	LR : nt	V	X	↘			
<i>Hyla meridionalis</i>	An.4	B.2	Nar.1		S	X	?	Limite nord de répartition		
<i>Rana temporaria</i>	An.5	B.3	Nar.3			X	↘	Espèce continentale limitée à des habitats très spécifiques		
<i>Rana dalmatina</i>	An.4	B.2	Nar.1		S		↔			
<i>Rana lessonae</i>	An.4	B.3	Nar.1		S	X	↘			
<i>Rana perezi</i>	An.5	B.3	Nar.1		S		↔	Limite nord de répartition		
<i>Rana ridibunda</i>	An.5	B.3	Nar.1		S		↗	Espèce introduite en forte augmentation		
<i>Rana kl. esculenta</i>	An.5	B.3	Nar.3				↗			
<i>Rana kl. grafi</i>	An.5	B.3					?			

**Statut des Amphibiens et des Reptiles du Poitou-Charentes**

(légende page 101)

Espèce	D.H.	C.B.	PN	LRM	LRN	LRR	Tendance des effectifs	Intérêt biogéographique	Reptiles	
<i>Emys orbicularis</i>	An.2, 4	B.2	Nar.1	LR:nt	V	X	↘	Espèce en forte régression	Chéloniens	
<i>Trachemys sscripta elegans</i>							↗	Espèce introduite en forte augmentation	Chéloniens	
<i>Anguis fragilis</i>		B.3	Nar.1		S		?		Sauriens	
<i>Lacerta bilineata</i>	An.4	B.2	Nar.1		S		↔		Sauriens	
<i>Lacerta agilis</i>	An.4	B.2	Nar.1		I	X	?	Espèce en limite sud de répartition (une seule station)	Sauriens	
<i>Lacerta lepida</i>		B.2	Nar.1		V	X	↘	Espèce en limite nord de répartition	Sauriens	
<i>Podarcis muralis</i>	An.4	B.2	Nar.1		S		↔		Sauriens	
<i>Chalcides striatus</i>		B.3	Nar.1		S	X	?	Espèce en limite nord de répartition (deux stations)	Sauriens	
<i>Coluber viridiflavus</i>	An.4	B.2	Nar.1		S		↗		Ophidiens	
<i>Coronella austriaca</i>	An.4	B.2	Nar.1		S	X	↘		Ophidiens	
<i>Coronella girondica</i>		B.3	Nar.1		S	X	↘	Espèce en limite nord de répartition	Ophidiens	
<i>Elaphe longissima</i>	An.4	B.2	Nar.1		S		?		Ophidiens	
<i>Natrix maura</i>		B.3	Nar.1		S		↘		Ophidiens	
<i>Natrix natrix</i>		B.3	Nar.1		S		↔		Ophidiens	
<i>Vipera aspis</i>		B.3	Nar.1				↘		Ophidiens	

## BIBLIOGRAPHIE

- ALLENOU, O., DUGUY, R., JOURDE, Ph. et THIRION, J.-M. 2001 – Nouvelles données sur la répartition de la Cistude d'Europe *Emys orbicularis* (Linné, 1758) en Charente-Maritime. *Ann. Soc. Sci. Nat. Charente-Maritime*, **9** (1) : 95-102.
- BELTREMIEUX, E. 1884 – Faune vivante de la Charente-Inférieure. *Ann. Soc. Sci. Charente-Inférieure*, Acad. La Rochelle, **20** : 271-507.
- BERGER, L. 1968 – On the origin of genetic systems in Europea water frog hybrids. *Zoologica Poloniae*, **35** (1-4) : 5-32.
- BONNET, X., NAULLEAU, G., SHINE, R. & LOURDAIS, O. 2001 - Short-term versus long-term effects of food intake on reproductive output in a viviparous snake (*Vipera aspis*). *Oikos*, **92** : 297-308.
- BONNET, X., LOURDAIS, O., SHINE, R. & NAULLEAU, G. Reproduction in snakes (*Vipera aspis*): costs, currencies and complications. *Ecology*, sous presse.
- BOULANGER, G.A. 1891 – A contribution to the knowledge of the races of *Rana esculenta* and their geographical distribution. *Proc. Zool. Soc. Lond.*, **1891** : 374-384.
- CASTANET, J. et GUYÉTANT, R. (Eds) 1989 – *Atlas de répartition des Amphibiens et Reptiles de France*. Société Herpétologique de France, Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris. 191 p.
- CHEYLAN, M. & MATEO, J. A. 1997 – *Chalcides striatus* (Cuvier, 1829) Pp. 314-315 in GASC, J-P., CABELA, A., CRNOBRNJA-IZAILOVIC, J., DOLMEN, D., GROSSENBACHER, K., HAFFNER, P., LESCURE, J., MARTENS, H., MARTINEZ RICA, J. P., MAURIN, H., OLIVEIRA, M. E., SOFIANIDOU, T. S., VEITH, M. and ZUIDERWIJK, A. (Eds), *Atlas of Amphibians and Reptiles in Europe*. Societas Europaea Herpetologica & Muséum National d'Histoire Naturelle (IEGB/SPN), Paris. 496 p.
- CROCHET, P.-A., DUBOIS, A., OHLER, A. & TUNNER, H. 1995 – *Rana (Pelophylax) ridibunda* Pallas, 1771, *Rana (Pelophylax) perezi* Seoane, 1885 and their associated klepton (Amphibia, Anura) : morphological diagnoses and description of a new taxon. *Bull. Mus. National Hist. Nat.*, Paris, (4), **17**(1-2) : 11-30.
- DE L'ISLE, A. 1862 – Notice zoologique sur un nouveau Batracien Urodèle de France, *Triton Blasii*. *Ann. Sci. Nat.*, **17** (5) : 364-371.
- DUBECH, P. 1999 – Les Tritons de la réserve naturelle du Pinail. *Zaménis*, Poitou-Charentes Nature, Poitiers, **3** : 8-9.
- DUBOIS, A. & OHLER, A. 1994 – Frogs of the subgenus *Pelophylax* (Amphibia, Anura, Genus *Rana*) : A catalogue of available and valid scientific names, with comments on name-bearing types, complete synonymies, proposed common names, and maps showing all type localities. *Zoologica Poloniae*, **39**/3-4 : 139-204.
- DUBOIS, A. 1997 – Lists of European species of amphibians and reptiles : will soon be reaching stability ? *Amphibia-Reptilia*, **69** : 1-28.
- DUBOIS, A. & GÜNTER, R. 1982 – Klepton and synklepton : Two New Evolutionary Systematics Categories in Zoology. *Zool. Jahrb. Syst.*, **109** : 290-305.

- DUGUY, R. 1961 – Le cycle annuel d'activité chez *Coronella austriaca* (d'après les notes manuscrites de Raymond Rollinat et des observations personnelles). *Terre et Vie*, **108** (4) : 401-435.
- DUGUY, R. 1993 – *Petit bestiaire roman d'Aunis et Saintonge*. Ruppella, La Rochelle. 47 p.
- DUGUY, R. et BARON, J-P. 1998 – La Cistude d'Europe *Emys orbicularis* dans le Marais de Brouage. *Ann. Soc. Sci. Nat. Charente-Maritime*, **8** (7) : 781-803.
- DUSEJ, G. 1997 – *Coronella girondica* (Daudin, 1803) Pp. 346-347 in GASC, J-P., CABELA, A., CRNOBRNJA-IZAILOVIC, J., DOLMEN, D., GROSSENBACHER, K., HAFFNER, P., LESCURE, J., MARTENS, H., MARTINEZ RICA, J. P., MAURIN H., OLIVEIRA, M. E., SOFIANIDOU, T. S., VEITH, M. and ZUIDERWIJK, A. (Eds), *Atlas of Amphibians and Reptiles in Europe*. Societas Europaea Herpetologica & Muséum National d'Histoire Naturelle (IEGB/SPN), Paris : 496 p.
- DUSOULIER, F. et GOURET, L. 2000 – Le complexe des Grenouilles vertes : casse-tête systématique et biogéographique. *Zaménis*, Poitou-Charentes Nature, Poitiers, **5** : 3-9.
- FIERS, V., GAUVRIT, B., GAVAZZI, E., HAFFNER, P., MAURIN, H. et coll 1997 – *Statut de la faune de France métropolitaine. Statuts de protection, degrés de menace, statuts biologiques. Col. Patrimoines naturels*, vol. 24 – Service du Patrimoine Naturel/IEGB/MNHN, Réserves Naturelles de France, Ministère de l'Environnement, Paris. 225 p.
- GELIN, H. 1911 - Reptiles et Batraciens des Deux-Sèvres et région voisine. *Mém. Soc. Vulgar. Sci. Nat. Deux-Sèvres*, **2** : 65-86.
- GENIEZ, Ph. et CHEYLAN, M. 1987 – *Atlas de distribution des Reptiles et Amphibiens du Languedoc-Roussillon*. GRIVE et Laboratoire de Biogéographie et Écologie des Vertébrés. EPHE (Eds), Montpellier. 113 p.
- GRAF, J.D., KARCH F. & M.C. MOREILLON 1977 – Biochemical variation in the *Rana esculenta* complex : A new hybrid form related to *Rana perezi* and *Rana ridibunda*. *Experientia*, **33** (12) : 1582-1584.
- GRILLET, P. 2001 - L'hiver des Grenouilles rousses *Rana temporaria* sur le canton de Ménigoute. *Zaménis*, Poitou-Charentes Nature, Poitiers, **6** : 12-14.
- GRILLET, P. et THIRION, J.-M. 1997 - *Répartition des Amphibiens et des reptiles en Poitou-Charentes*. Poitou-Charentes Nature, Poitiers. 31 p.
- HOTZ, H. 1974 – Ein Problem aus vielen Fragen : europäischen Grünfrosche (*Rana esculenta* Komplex) und ihre Verbreitung. *Natur. Mus.* **104** : 262-272.
- LATASTE, F. 1876 - Catalogue des batraciens et reptiles des environs de Paris et distribution géographique des batraciens et reptiles de l'Ouest de la France - *Act. Soc. linn. Bordeaux*, **31** : 5-29.
- LESSON, R. P. 1841 – Catalogue d'une faune du département de la Charente-Inférieure. *Act. Soc. Linn. Bordeaux*, **12** : 66 p.
- LODE, Th. 1993 – Rythme d'activité et déplacements chez la Grenouille agile *Rana dalmatina* Bonaparte, 1840 dans l'ouest de la France. *Bull. Soc. Herpétol. Fr.*, **67-68** : 13-22.

MAUDUYT, L. 1844 - *Herpétologie de la Vienne ou des Reptiles tant vivant que fossiles*. Saurin, Poitiers. 60 p.

MATEO, J. A. & CHEYLAN, M. 1997 – *Lacerta lepida* Daudin, 1802 Pp. 246-247 in GASC, J-P., CABELA, A., CRNOBRNJA-IZAILOVIC, J., DOLMEN, D., GROSSENBACHER, K., HAFFNER, P., LESCURE, J., MARTENS, H., MARTINEZ RICA, J. P., MAURIN H., OLIVEIRA, M. E., SOFIANIDOU, T. S., VEITH, M. and ZUIDERWIJK, A. (Eds), *Atlas of Amphibians and Reptiles in Europe*. Societas Europaea Herpetologica & Muséum National d'Histoire Naturelle (IEGB/SPN), Paris. 496 p.

NAULLEAU, G. 1997 - *La Vipère aspic*. Eveil Nature, Saint Yrieix. 72 p.

NAULLEAU, G. 1987 - Les Serpents de France. *Revue Française d'Aquariologie, Herpétologie*, 2<sup>ème</sup> édition du fasc. 3. 1984, Université de Nancy. 56 p.

NÖLLERT, A. & C. 1995 - *Los Anfibios de Europa*. Omega, Barcelone. 399 p.

ROLLINAT, R. 1934 – *La vie des Reptiles de la France centrale*. Delagrave, Paris. 343 p.

SAINT GIRONS, H. 1957 - Le cycle sexuel chez *Vipera aspis* (L) dans l'Ouest de la France. *Bulletin Biologique de France et Belgique* **91** : 284-350.

SINSCH, U. 1998 – *Biologie und Ökologie der Kreuzkröte (Bufo calamita)*. Bochum, Laurenti Verlag. 222 p.

SCHREIBER, E. 1912 – *Herpetologia europaea. Eine systematische Bearbeitung der Amphibien und Reptilien welche bisher in Europa aufgefunden sind*. Verlag von Gustav Fischer, Jena.

SCHULTZ, R.J. 1969 – Hybridization, unisexuality, and polyploidy in the Teleost *Poeciliopsis* (Poeciliidae) and other vertebrates. *Amer. Nat.*, **103** : 605-619.

THIRION, J.-M. 1998 – Nouveau record de taille chez la Coronelle girondine *Coronella girondica* (Daudin, 1803) en limite nord de répartition. *Zaménis, Poitou-Charentes Nature, Poitiers*, **1** : 14-16.

THIRION, J.-M. & VRIGNAUD, N. 1999 – Nouvelles données sur la répartition du Pélobate cultripède *Pelobates cultripipes* (Cuvier, 1829) (*Amphibia*) en Charente-Maritime. *Ann. Soc. Sci. nat. Charente-Maritime*, **8** (8) : 935-940.

THIRION, J.-M. 2000 – 1999 – Reproduction automnale exceptionnelle pour quelques espèces de Batraciens. *Zaménis, Poitou-Charentes Nature, Poitiers*, **4** : 22.

TREMEAU DE ROCHEBRUNE, A. 1843 - Catalogue d'une partie des animaux vivants dans le département. *Act. Coc. Linn. Bordeaux*, **XII**, n°62 : 211-252.

TUNNER, H.G. & UZZELL, T. 1974 – Das Serumalbumin bei *Rana perezi* (Salientia, Ranidae). *Salamandra*, **10** : 137-139.

VALLEE, L. 1960 – Recherches sur *Triturus Blasii* de l'Isle, hybride naturel de *Tr. cristatus* x *Tr. marmoratus* Latr. *Mém. Soc. Zool. Fr.*, **31** (1959) : 1-96.

WOLTERSTORFF, W. 1904 – Über Triton blasii De L'Isle, ein Kreuzungsprodukt zwischen *Triturus marmoratus* und *Triturus cristatus*. *Zool. Jahrb., Abt system.*, **28** : 82-86.

## ANNEXES

### *Exemple de fiche d'observation*

### *Liste rouge des Amphibiens et Reptiles du Poitou-Charentes*





**Atlas des Reptiles et des Amphibiens du Poitou-Charentes**

Date d'observation :  
 ..... / ..... / .....

**Observateur :**  
 Nom : .....  
 Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 .....  
 Association : .....  
 .....  
 Déterminateur : .....  
 .....

Réservé :

---

Origine des données :

Terrain   
 Collection   
 Littérature

**Localisation**

Dépt : ..... ; Commune : ..... Code INSEE :  
 Lieu-dit : .....  
 Lieu précis : .....  
 Coord. géog : Long. .° ... '.... " Lat.N ....°.....'....."  
 N° carte IGN 1:25 000 : ..... Est/Ouest  
 TOP 25 :

**Attention fiche recto-verso**

	Vu	Capt	Chant	Mort	Ponte	Têt	Adul	Abond.*
Salamandre tachetée								
Triton alpestre								
Triton crêté								
Triton marbré								
Triton Blasius								
Triton palmé								
Triton vulgaire								
Crapaud accoucheur								
Sonneur à ventre jaune								
Pélobate cultripède								
Pélogyte ponctué								
Crapaud commun								
Crapaud des joncs								
Rainette arboricole								
Rainette méridionale								
Grenouille rousse								
Grenouille agile								
Grenouille verte ( <i>lessonae</i> )								
Grenouille verte ( <i>esculenta</i> )								
Grenouille rieuse ( <i>ridibunda</i> )								
Grenouille de Perez								
Grenouille de Graf								

Capt = capturé, Têt = têtard, Adul = adulte, \* Abond = abondance.

\* : I = individu isolé ; II = de 2 à 10 individus ; III = de 10 à 30 ; IV = de 30 à 100 ; V = plus de 100 ou nombre précis (chiffre arabe)



	CONTACTS				ADULTES		JEUNES		Abond.
	Mue	Vu	Capt	M	Mâle	Fem	Sub	Juv	
Cistude d'Europe									
Tortue de Floride									
Seps strié									
Lézard des souches									
Lézard vert									
Lézard ocellé									
Lézard vivipare									
Lézard des murailles									
Orvet d'Europe									
Couleuvre verte et jaune									
Couleuvre d'esculape									
Couleuvre vipérine									
Couleuvre à collier									
Coronelle lisse									
Coronelle girondine									
Vipère aspic									

**Contacts** : Mue = l'espèce a été identifiée grâce à la mue ; Vu = espèce observée sur le site ;  
Capt = espèce capturée ; M = espèce trouvée morte  
**Adultes** : Mâle = l'individu observé est un mâle ; Fem = l'individu observé est une femelle  
**Jeunes** : sub. = l'individu observé est un subadulte ; juv. = l'individu observé est un juvénile.

Abond = **Abondance** : I = individu isolé ; II = 2 à 10 individus ; III = plus de 10 individus  
ou nombre précis (chiffre arabe)

**Informations complémentaires concernant l'observation et le milieu :**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Fiche à retourner à :** Poitou-Charentes Nature  
Espace 10 - 17, rue Albin Haller 86000 Poitiers

- J'accepte l'utilisation des données brutes de cette fiche pour des travaux de recherche ou des opérations de conservation
- Je n'autorise pas l'utilisation des données de cette fiche pour des travaux de recherche ou de conservation

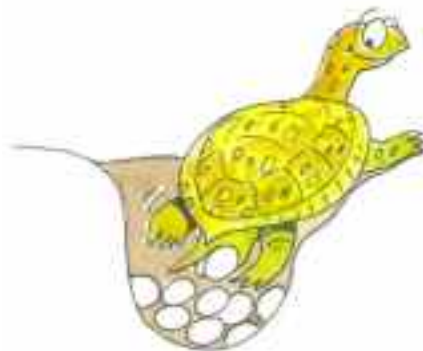
**Liste rouge des Amphibiens et des Reptiles du Poitou-Charentes**

Aucune méthodologie commune n'a été proposée au niveau national pour l'élaboration de listes rouges régionales et départementales ; la seule prise en compte des listes officielles (Liste rouge nationale, Directive Habitats...) n'est pas satisfaisante dans la mesure où ces listes reposent sur des « dire » d'expert et non pas sur une méthodologie rigoureuse et explicite. C'est pourquoi, nous nous sommes inspirés de critères utilisés en Languedoc-Roussillon et qui permettent à une espèce non inscrite sur les listes nationales et européennes d'être malgré tout en liste rouge, dans la mesure où des critères d'ordre biogéographique ainsi que des critères concernant l'évolution des populations au niveau régional, sont pris en compte. Cette liste et la méthodologie utilisée ont été validées par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) en 1998.

Les critères pris en compte pour élaborer cette liste prennent en compte :

- la répartition de l'espèce dans la région et en France, son intérêt biogéographique et le degré de responsabilité de la région pour sa survie ;
- le niveau et l'évolution des effectifs, le degré de vulnérabilité dans la région
- la place de l'espèce dans les listes officielles (liste rouge nationale, Convention de Berne, Directive Habitats,..)

<b>Triton alpestre</b>	<b><i>Triturus alpestris</i></b>
<b>Triton crêté</b>	<b><i>Triturus cristatus</i></b>
<b>Triton marbré</b>	<b><i>Triturus marmoratus</i></b>
<b>Triton de Blasius</b>	<b><i>Triturus cristatus x T.marmoratus (hybride)</i></b>
<b>Sonneur à ventre jaune</b>	<b><i>Bombina variegata</i></b>
<b>Pélobate cultripède</b>	<b><i>Pelobates cultripes</i></b>
<b>Crapaud des joncs (calamite)</b>	<b><i>Bufo calamita</i></b>
<b>Rainette arboricole</b>	<b><i>Hyla arborea</i></b>
<b>Rainette méridionale</b>	<b><i>Hyla meridionalis</i></b>
<b>Grenouille rousse</b>	<b><i>Rana temporaria</i></b>
<b>Grenouille de lessona (petite grenouille verte)</b>	<b><i>Rana lessonae</i></b>
<b>Cistude d'Europe</b>	<b><i>Emys orbicularis</i></b>
<b>Lézard des souches</b>	<b><i>Lacerta agilis</i></b>
<b>Lézard ocellé</b>	<b><i>Lacerta lepida</i></b>
<b>Seps strié</b>	<b><i>Chalcides striatus</i></b>
<b>Coronelle lisse</b>	<b><i>Coronella austriaca</i></b>
<b>Coronelle girondine</b>	<b><i>Coronella girondica</i></b>



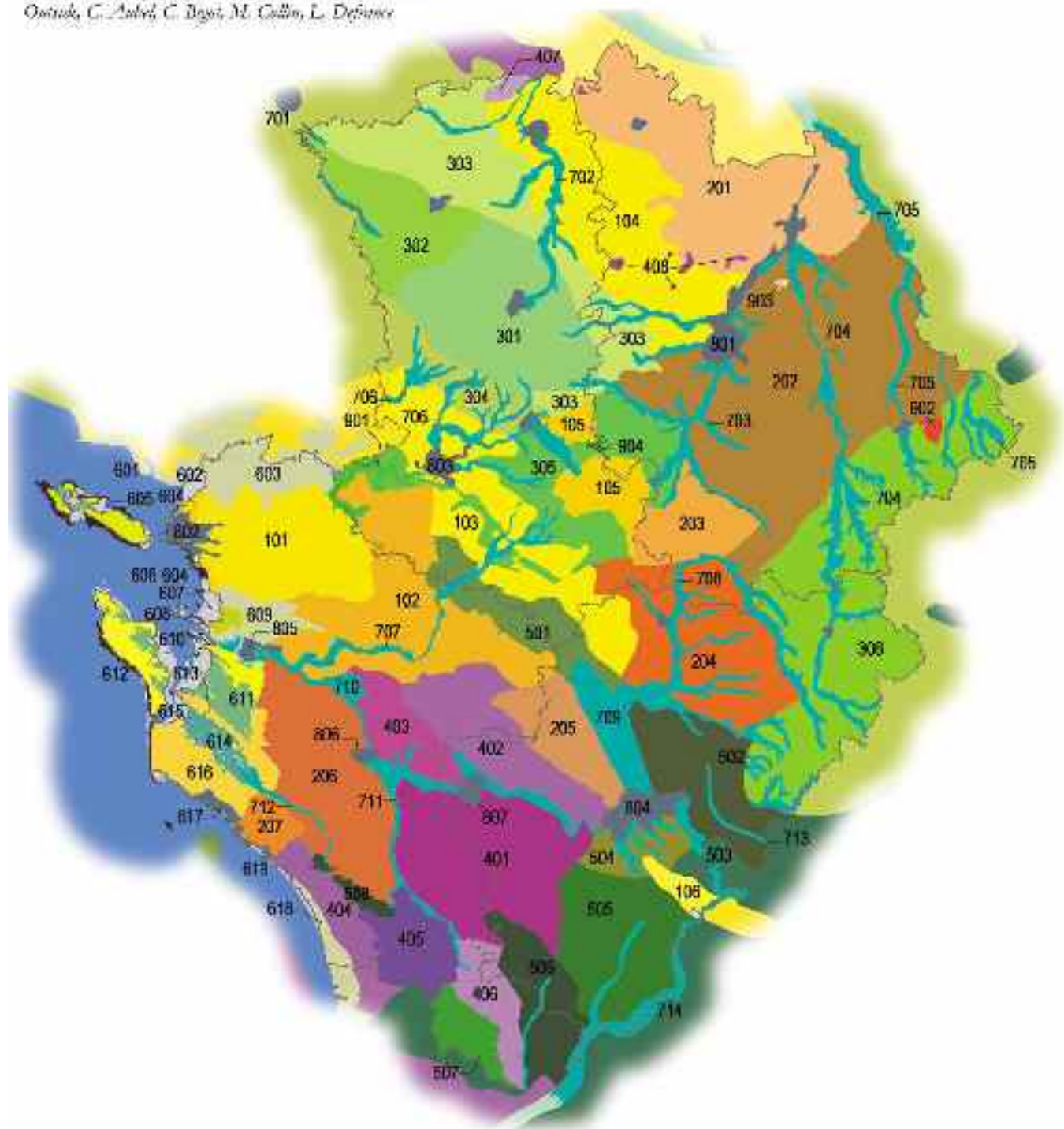


## PAYSAGES DE POITOU-CHARENTES

© Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes

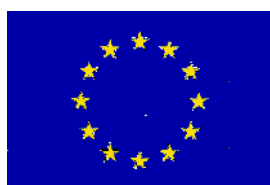
Inventaire des paysages de Poitou-Charentes, 1999

Ouvrage : C. Aubert, C. Basset, M. Collin, L. Defrance





ce programme a bénéficié du soutien technique et financier de :



**Union européenne**  
**fonds FEOGA**



Prix : 14 €

ISBN 2-9515017-3-0

ISSN 1624-0235